



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Difficultés de de l'université de la Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 1268

### Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés auxquelles fait face l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC). Accueillant aujourd'hui plus de 3 000 étudiants, l'UNC joue un rôle important pour la Nouvelle-Calédonie. L'accord de Nouméa du 5 mai 1998, indique que « L'université devra répondre aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie ». Cependant, cette dernière doit faire face à certains problèmes. L'UNC a la double caractéristique et contrainte d'être une université pluridisciplinaire et de taille modeste, dans un environnement insulaire, entourée d'universités anglophones et très éloignée de la métropole française. Les faibles effectifs en enseignants et enseignants-chercheurs ne lui permettent pas de déployer une offre de formation complète et soutenable. L'offre de *master* a été limitée en raison de la faiblesse du vivier d'étudiants et de leur penchant à poursuivre leur formation hors Nouvelle-Calédonie. La rupture dans l'offre de formation post-licence générerait une double difficulté : la nécessité pour les étudiants de poursuivre ailleurs la formation *master* et un frein pour les enseignants-chercheurs à la spécialisation de leur recherche sur des thématiques locales. Un autre problème crucial un des enjeux majeurs de l'UNC : le taux de réussite extrêmement faible des étudiants en licences générales, plus particulièrement au niveau de la première année (*cf.* domaines de formation et de réussite des étudiants). Le taux de réussite moyen sur les licences générales est de 41 % contre 57 % au niveau national. Il souhaiterait donc savoir quelles actions il compte engager, ou a déjà engagées pour accompagner l'université de la Nouvelle-Calédonie.

### Texte de la réponse

Dans son environnement spécifique, l'université de Nouvelle-Calédonie (UNC) développe des formations et une recherche de bonne qualité. Son offre de formation comme le souligne le récent rapport du HCERES, couvre une diversité thématique et plusieurs types de diplômes jusqu'au doctorat, est « cohérente avec le positionnement disciplinaire et thématique de l'établissement ». Elle est « clairement structurée et répond aux enjeux de formation, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle d'un vivier d'étudiants issus de baccalauréats variés, tout en tenant compte avec réalisme des contraintes insulaires ». En ce qui concerne la possibilité de poursuite des études en master, contrainte pour des raisons de vivier et de soutenabilité, il convient de relever que l'université porte malgré tout 9 mentions de master. L'UNC, avec le soutien du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, se mobilise en particulier en faveur de l'aide à la réussite des étudiants. Entre 2017 et 2023, la subvention pour charges de service public versée a ainsi augmenté de 7,4 M€, soit + 29 % dont 6,3 M€ alloués de manière pérenne notamment au titre de la réussite des étudiants. Par ailleurs, il peut être rappelé que depuis 2021, le ministère a apporté un soutien spécifique pour la mise en place de l'antenne de Baco. Forte de son autonomie stratégique et institutionnelle, l'UNC mène aussi des projets ambitieux comme la mise en place d'une réforme d'ensemble du premier cycle. Prenant acte de ses difficultés, des publics accueillis et des contraintes insulaires qui s'imposent à elle, l'université a su répondre avec succès à des appels d'offres compétitifs, notamment dans la cadre des investissements d'avenir et de France 2030 pour affirmer sa stratégie. Le projet Nouveaux cursus à l'université (NCU) « Trajectoires réussite pour les étudiants

calédoniens », financé à hauteur de 6 M€ sur 10 ans, vise à réduire le taux d'échec en licence et propose, en articulant le calendrier austral au calendrier hexagonal, deux parcours de licence selon deux rythmes : soit en deux ans et demi (cinq semestres), soit en trois ans et demi (sept semestres). Cette nouvelle organisation de la licence repose sur une modulation des rythmes d'apprentissage et le renforcement de l'accompagnement des étudiants qui s'engagent dans un cursus. L'offre de formation est ainsi accompagnée d'outils pertinents qui structurent des dispositifs de flexibilisation des parcours d'accompagnement de la réussite étudiante et d'évolution des pratiques pédagogiques incluant le numérique pédagogique et l'enseignement à distance. Dans le cadre de l'appel à projets France 2030 « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR) », le projet START UNC (1,36 M€) doit lui permettre de transformer sa stratégie de développement en augmentant ses ressources propres issues des prestations de formation continue. Enfin, le projet DiversitéS - Comprendre, préserver et valoriser les diversités des socio-écosystèmes tropicaux dans un contexte de changement global (14,98 M€), porté par l'UNC propose une stratégie de différenciation et d'excellence académique au service de la Nouvelle-Calédonie. Autour de la thématique des diversités biologiques, culturelles et linguistiques qui caractérisent l'archipel, ce projet prévoit en particulier le déploiement de stations de recherche dans les trois Provinces du territoire, le développement d'enseignements sur le terrain pour consolider les liens entre l'université et la société et le renforcement de l'influence de l'université dans le Pacific Islands Universities Research Network. Ainsi, au travers de l'augmentation de sa subvention annuelle et du financement des projets de l'établissement, l'État accompagne l'UNC à la mesure de l'importance de son rôle social, économique et culturel. La palette variée d'actions financées lui permet d'assurer pleinement ses missions dans le champ de la recherche et de la formation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Metzdorf](#)

**Circonscription :** Nouvelle-Calédonie (1<sup>re</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1268

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 octobre 2024](#), page 5553

**Réponse publiée au JO le :** [18 février 2025](#), page 1003